

Aux prochaines échéances électorales, notamment aux municipales :

Devenez exigeants !

Vous allez être sollicités par des candidats aux élections municipales. **Testez-les sur les dettes publiques !** Considérez d'emblée comme douteux les candidats qui ne parlent pas de ce sujet ou qui le minimisent : on ne peut plus prendre au sérieux ceux qui cachent ou qui oublient de parler des dégâts provoqués par le mécanisme des dettes publiques. Ce mécanisme infernal voulu par quelques profiteurs, banquiers et spéculateurs, prend en effet de l'ampleur et fait des ravages à tous les niveaux : local, national et international.

Quand on est candidat à une fonction élective, même locale, c'est pour défendre l'intérêt général, non ? Pas pour accepter dans le silence et la résignation honteuse un énorme gâchis et de gigantesques inégalités dans la répartition des richesses produites. Car non seulement la plupart des communes sont endettées et se ruinent à payer des intérêts ; elles devront aussi toutes accepter une baisse des dotations accordées par diverses instances (Département, Région, Etat) qui se sentent obligés de donner la priorité au remboursement de leur propre dette.

En gros, 3 types de réactions apparaîtront (spontanément), la 4^{ème} reste à construire !

1) Il restera toujours (en grand nombre ?...) des électeurs qui, par facilité, choisiront d'accorder leur suffrage à des démagos qui feront de belles promesses sans prendre leur responsabilité face au problème des dettes publiques. C'est un choix électoral qui conduira inmanquablement à de nouveaux et sérieux déboires pour tous.

2) Pour les électeurs (en petit nombre ?) qui par chance, auront dans leur commune des candidats qui s'engageront fermement à décider un arrêt provisoire (moratoire) sur le remboursement de la dette municipale pour financer leur projet et réaliser un audit, ce pourrait être plus facile. Même si méfiance et vigilance sont toujours nécessaires avant de donner sa voix pour un mandat qui n'est pas révocable !...

3) Des électeurs (un grand nombre ?) vont s'abstenir. Une abstention qui cache souvent de la résignation, voire de la crainte face à l'ordre établi qu'on n'ose pas affronter. L'abstention est plus rarement accompagnée d'un discours révolutionnaire, mais sans acte. Ce n'est manifestement pas non plus à la hauteur de la situation.

+ 1, à construire ! Contrairement à ce que pensent ceux qui se sont laissés piéger par un sentiment d'impuissance politique, il existe une autre solution. La seule qui dans l'Histoire a permis au peuple de progresser : **l'engagement et la détermination dans l'action collective.**



Il y a de quoi faire !

Interpellez les candidats ([un modèle d'interpellation est disponible](#)¹ : voir ci-contre) Soyez fermes et exigeants : annoncez-leur qu'ils n'obtiendront pas votre suffrage s'ils ne s'engagent pas sur un moratoire.

Informez-vous sur les dettes publiques, leurs origines, leurs mécanismes, leurs ravages. Diffusez ces informations autour de vous. Participez aux actions de collectifs comme le nôtre. N'hésitez pas à en créer d'autres. Il y a en effet de quoi faire si on veut éviter de se retrouver rapidement dans une situation politique très grave, comme c'est déjà le cas dans certains pays. Bien sûr, c'est plus difficile que de râler dans son coin ; c'est plus difficile que de se contenter de déposer un bulletin dans l'urne ou de se contenter de manifester de temps en temps. Mais par ces temps difficiles, sans exigence et détermination, comment s'en sortir ?

Conseil Populaire 68 pour l'abolition des dettes publiques

1) Pour trouver la version électronique du [modèle d'interpellation des candidats](#) et pour en savoir plus sur les dettes publiques, rendez vous sur le site www.acontrecourant.org, catégorie «[dette publique](#)». Vous y découvrirez aussi un [courrier au Président du Conseil Général du Haut-Rhin](#) où on lui demande de participer à l'organisation de débats sur les dettes publiques. Les candidats aux municipales en auraient bien besoin !

Contact par téléphone : 09 71 20 44 50 ou par [courriel : abolition-des-dettes-68@gmx.fr](mailto:abolition-des-dettes-68@gmx.fr)

Adresse postale : Conseil Populaire 68 pour l'Abolition des Dettes Publiques c/o Georges Audras 5 rue Bellevue 68130 ASPACH.

Aux (futurs) candidats aux prochaines élections municipales...

Vous allez certainement présenter un « projet » aux électeurs, en sous-entendant que vous avez la capacité de le financer. C'est à dire que vous allez peut-être faire ce qu'a fait François Hollande (et d'autres avant lui, à des degrés divers) : vous allez faire des promesses que vous ne pourrez pas tenir.

Etant donné que l'Etat donne une priorité absolue au remboursement de la dette, toutes les collectivités locales seront confrontées dans les mois et les années qui viennent à une baisse des dotations qui leur seront allouées. De plus, pour l'immense majorité des communes, cette baisse de dotation va s'ajouter aux difficultés qui résultent de leur propre endettement.

Présenter une candidature en cachant ces réalités n'est ni moralement justifiable ni politiquement responsable. Car c'est participer à une nouvelle opération de manipulation des électeurs qui, une nouvelle fois trompés, et sans idée claire sur les vrais responsables de la situation, céderont alors en grand nombre à la tentation de désigner des bouc-émissaires. L'extrême-droite n'attend que cela.

On peut espérer un autre choix de votre part : celui qui consisterait à décrire durant votre campagne électorale les origines de ces restrictions budgétaires. Mais, pour faire ce choix, il faudra avoir la rigueur et l'audace politique de dénoncer clairement la priorité donnée aux remboursements des dettes publiques, pour ensuite, en cas d'élection, agir en donnant la priorité à l'humain.

Si choisir l'intérêt général au détriment de l'intérêt des banquiers et des spéculateurs n'est pas facile dans le contexte idéologique actuel, la décision concrète qui doit en découler est simple dans son principe : **il suffira de proposer un moratoire sur au moins une partie des dettes de la commune, puis de les soumettre à un audit. Les sommes immédiatement économisées fourniraient alors de quoi financer le « projet » présenté aux électeurs.**

Pour vous qui avez l'intention de vous présenter aux suffrages des électeurs, comme pour les électeurs eux-mêmes, cette façon de faire donnerait l'occasion d'effectuer un exercice de démocratie planificatrice et l'occasion de souligner l'importance d'une mobilisation forte pour qu'aboutisse un « projet » digne de ce nom. Ce serait aussi l'occasion de faire comprendre le caractère illégitime de la plupart des dettes publiques. Ce serait l'occasion de lever un tabou en mettant en lumière l'énorme mystification qui entoure la notion de dette publique; une mystification qui génère résignation et fatalisme, ces poisons qui paralysent notre vitalité démocratique. Ce serait l'occasion de mettre en lumière ces mécanismes financiers infernaux qui provoquent un partage scandaleusement inégalitaire des richesses produites. Ce serait l'occasion de rappeler que ces mécanismes nous conduiront inexorablement au désastre s'ils ne sont pas combattus à temps. Ce serait l'occasion de rappeler que ce désastre est proche et déjà bien réel dans quelques pays et municipalités (voir, par exemple, la ville de Detroit aux Etats-Unis).

Et, la crise une fois venue, vous ne seriez pas dépourvu pour proposer une issue positive, réfléchie et immédiatement utilisable. Ce sera bien utile face aux régressions que tenteront d'imposer l'extrême-droite et tous ceux qui profitent du système.

«Le Conseil Populaire 68 pour l'Abolition des Dettes Publiques» a déjà interpellé les élus des communes et du Conseil Général du Haut-Rhin pour leur suggérer de décider un moratoire sur certaines dettes publiques et d'utiliser les sommes ainsi économisées pour étendre rapidement la gratuité des transports publics à toute la population (les courriers qui leur ont été adressés sont disponibles sur le site www.acontrecourant.org, catégorie «dettes publiques» ; voir notamment [la lettre envoyée au Président du Conseil Général](#) et celle envoyée [aux élus municipaux des communes du 68](#)). Ces élus, pour la plupart, n'ont pas daigné répondre ([à l'exception du Président du Conseil Général](#)). Il est probable qu'une grande partie d'entre eux s'apprêtent à faire un nouveau tour de piste électoral en se gardant bien de décrire la gravité de la situation. Il est en effet plus facile de soigner sa popularité et son égo en prétendant qu'on a davantage de talents et de compétences que ses concurrents d'autres listes, que d'aborder les problèmes de fond en affrontant les puissants qui accaparent les richesses et nous conduisent au désastre.

Le **«Conseil Populaire 68 pour l'Abolition des Dettes Publiques»** va poursuivre ces prochaines semaines sa campagne d'information et de propositions qui dure depuis deux ans en alertant les électeurs et en diffusant [une lettre ouverte qui émane d'un collectif d'associations](#) qui interpelle le Premier ministre.

Si ces associations ne mentionnent pas explicitement le problème des dettes publiques, elles en décrivent clairement les conséquences catastrophiques dans le domaine qui les préoccupe. Aucun élu, aucun candidat politiquement cohérent et ayant le sens de ses responsabilités ne devrait se dérober face à une telle interpellation.

Il nous semble même qu'après avoir lu cette lettre ouverte à Jean-Marc Ayrault, vous ne devriez pas être loin de partager l'avis du **Conseil Populaire 68** sur l'impérieuse nécessité de décider un moratoire, suivi d'un audit, sur les dettes publiques...